

## **Pour une politique du logement féministe**

*Proposition du Comité directeur à l'attention de l'Assemblée des membres du 31 août 2024 à Morat*

Le foyer est le lieu central du travail de reproduction, comme la garde, les soins et l'éducation des enfants, ainsi que le travail domestique et familial. Ce travail est principalement effectué par les femmes, et a des conséquences sur leur situation économique : les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes, gagnent moins et sont donc moins bien protégées à la retraite. L'engagement en faveur d'un logement abordable et d'un renforcement du pouvoir d'achat est donc également une préoccupation féministe.

Ces dernières années, les prix des loyers ont littéralement explosé en Suisse : l'augmentation des coûts du logement et des loyers désormais est la deuxième préoccupation principale des Suisses<sup>1</sup>. Les personnes à bas revenus, les résident-es migrant-es et les familles monoparentales rencontrent des difficultés particulières sur le marché du logement<sup>2</sup>. Pour les personnes victimes de discriminations multiples, l'accès à un logement abordable est encore plus difficile, car les pratiques de location racistes ne sont malheureusement pas rares.

### **Défis spécifiques au genre en matière de maintien dans le logement**

La nécessité d'agir dans le domaine de la politique du logement est particulièrement évidente pour les familles monoparentales, les personnes à faibles revenus et les personnes âgées isolées FINTA. Ces groupes vivent plus souvent en location et les frais de logement représentent une part de plus en plus importante de leur revenu. Cela limite fortement leurs possibilités financières et peut, dans le pire des cas, les conduire à l'endettement.

Le fait que les loyers des petits logements soient proportionnellement plus élevés que la moyenne constitue un facteur aggravant. Les femmes avec enfants sont particulièrement vulnérables après une séparation. Elles vivent souvent dans des logements trop grands et trop chers, parce que le partenaire quitte le domicile et qu'elles doivent assumer seules les frais de logement jusqu'à ce que la question de la pension alimentaire soit réglée. Ensuite, elles ont tendance à vivre dans des logements trop petits, parce qu'elles ne peuvent pas s'offrir un logement suffisamment grand en raison du coût du loyer. Une étude autrichienne montre en outre la différence entre les genres en ce qui concerne la situation juridique en matière de logement : alors que deux tiers des femmes vivent dans un logement loué, c'est seulement le cas de la moitié des hommes. Pourtant, les pères élevant seuls leurs enfants disposent de beaucoup plus de logements que les mères seules<sup>3</sup>.

### **Des logements abordables pour toutes et tous**

Nous demandons la création de logements qui répondent aux besoins des personnes FINTA avec ou sans obligations de care. L'instrument central contre les loyers excessifs est ici la création de logements d'utilité publique. Il s'agit de soustraire davantage de logements à la spéculation et de faire ainsi baisser les prix des loyers dans tout le pays.

---

<sup>1</sup> Moniteur des préoccupations 2024 : <https://www.beobachter.ch/magazin/gesellschaft/ihre-grossten-sorgen-und-unsere-tipps-dazu-679786> (consulté le 16.07.2024)

<sup>2</sup> Enseignements sur la crise actuelle du logement : activité de construction, éviction et acceptation <https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/603229> (consulté le 16.07.2024)

<sup>3</sup> Zartler, Ulrike, Martina Beham-Rabanser, Ingrid Kromer, Heinz Leitgöb, Christoph Weber, Université de Vienne, Université Johannes Kepler de Linz, et Autriche, éd. 2011 : « Alleinerziehende in Österreich: Lebensbedingungen und Armutsrisiken. » 1ère éd. Série d'études de politique sociale 7. Vienne : BMASK, p.52

## **Exigences en matière de logement liées au travail de care**

Les personnes FINTA s'occupent en grande partie de la garde et de l'éducation de leurs enfants ainsi que des soins et du soutien de leurs proches. Pour cela, elles ont besoin d'un logement proche des personnes dont elles s'occupent. Comme les personnes FINTA gagnent moins, elles sont davantage touchées par la pénurie de logements. Il en résulte des exigences plus élevées en matière de logement et de situation, avec des conditions économiques moins favorables<sup>4</sup>.

### **Pour des lieux de vie avec des trajets courts et pour des formes de logements collectifs**

Nous demandons, là où c'est possible, des « villes à 15 minutes » et des « régions à 30 minutes » : tous les besoins quotidiens doivent être accessibles le plus rapidement possible à pied ou à vélo. En outre, il faut davantage d'offres pour des formes d'habitat collectif afin de pouvoir mieux répartir le travail de care de manière plus équitable.

## **La sécurité à domicile**

Il n'est pas rare que les personnes FINTA se trouvent dans une situation de dépendance économique vis-à-vis des hommes. Par conséquent, elles courent le risque d'être exploitées. Cette exploitation se manifeste le plus souvent par la violence domestique. Les relations de dépendance font qu'il est difficile pour les personnes FINTA concernées de quitter la relation et/ou leur logement. Même dans les cas où il est décidé juridiquement que l'homme doit quitter le logement, la situation reste souvent dangereuse ou menaçante pour les personnes concernées. C'est précisément dans les situations de séparation que le danger augmente pour les personnes concernées. Si le lieu de résidence est connu pendant cette phase sensible, la personne concernée est particulièrement exposée au harcèlement ou à d'autres formes de violence. Une fois le pas franchi entre la relation et le logement, se pose la question des places, souvent rares, dans refuges pour femmes, car celles-ci sont également touchées par la tension sur le marché du logement et la hausse des loyers.

### **Il faut suffisamment de lieux sûrs**

Nous demandons un financement conséquent des refuges pour femmes et une protection conséquente des personnes FINTA, que ce soit en contact avec la police, avec le ministère public ou dans les tribunaux. Les moyens financiers doivent couvrir les besoins réels en places de protection et garantir et améliorer les places actuelles dans les refuges.

## **Appartenance de classe, identité de genre, orientation sexuelle, racialisation, handicap : des critères qui influencent l'accès au logement**

Les personnes FINTA ne sont pas les seules à être désavantagées sur le marché du logement, les personnes racisées le sont également. La situation des personnes FINTA racisées est encore moins étudiée. Certaines études montrent que les personnes portant un nom serbe ou croate, arabe, tamoul, albanais et érythréen sont plus souvent et plus fortement discriminées que la moyenne sur le marché du logement. Des études menées dans les pays anglophones montrent en outre que les jeunes personnes queers sont touchées de manière disproportionnée par le sans-abrisme<sup>5</sup>. Les besoins des personnes FINTA en situation de handicap restent également souvent invisibles dans

---

<sup>4</sup> Reichle, Leon Rosa, Kuschinski, Eva (2020): « Why housing is a feminist issue, oder warum die Wohnungsfrage feministisch zu stellen ist. » *Feministische Politische Ökonomie* (80), p. 1.

<sup>5</sup> Ohms, Constanze (2019): Wohnungslosigkeit und Geschlecht - Sexuelle Orientierung und Geschlechtsidentität als Risikofaktoren für und in Wohnungs- bzw. Obdachlosigkeit. URL: [https://broken-rain-bow.de/wp-content/uploads/2019/09/bruschuere\\_wohnsitzlose-fachtagung-2019.pdf](https://broken-rain-bow.de/wp-content/uploads/2019/09/bruschuere_wohnsitzlose-fachtagung-2019.pdf) (22.03.2020)

ce débat. Ceci parce que les barrières peuvent être très différentes selon le handicap. Elles vont de la question de l'accessibilité à la garantie financière d'interprètes en langue des signes et/ou à la question des possibilités de logement autonome et des prestations d'aide correspondantes. Une étude de la FHNW montre en outre que les femmes sans domicile fixe sont significativement plus souvent traitées de manière péjorative que les hommes<sup>6</sup>.

### **Pour la promotion de logements sans discriminations**

Nous demandons des centres d'hébergement d'urgence qui répondent explicitement aux besoins des personnes FINTA. En outre, il faut une aide au logement pour les personnes FINTA racisées, queer, touchées par la pauvreté et le handicap. Les communes qui construisent des logements doivent les attribuer selon des critères non discriminatoires.

Le logement est un besoin fondamental. Les Femmes socialistes s'engagent pour la protection et le renforcement des droits des locataires afin de garantir que les logements abordables restent accessibles à toutes et tous. Nous nous opposons fermement à toute attaque du lobby immobilier contre les droits des locataires. C'est pourquoi nous voterons 2x NON le 24 novembre ! Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons empêcher que les profits du lobby immobilier ne passent avant le bien-être des gens.

---

<sup>6</sup> Dittmann, Jörg, et al. (2022): « Ausmass, Profil und Erklärungen der Obdachlosigkeit in acht der grössten Städte der Schweiz (Homelessness in eight of the largest cities in Switzerland. Extend, profile and explanations). », p. 8